2025 – 2030

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA)

Synthèse pour la consultation du publique

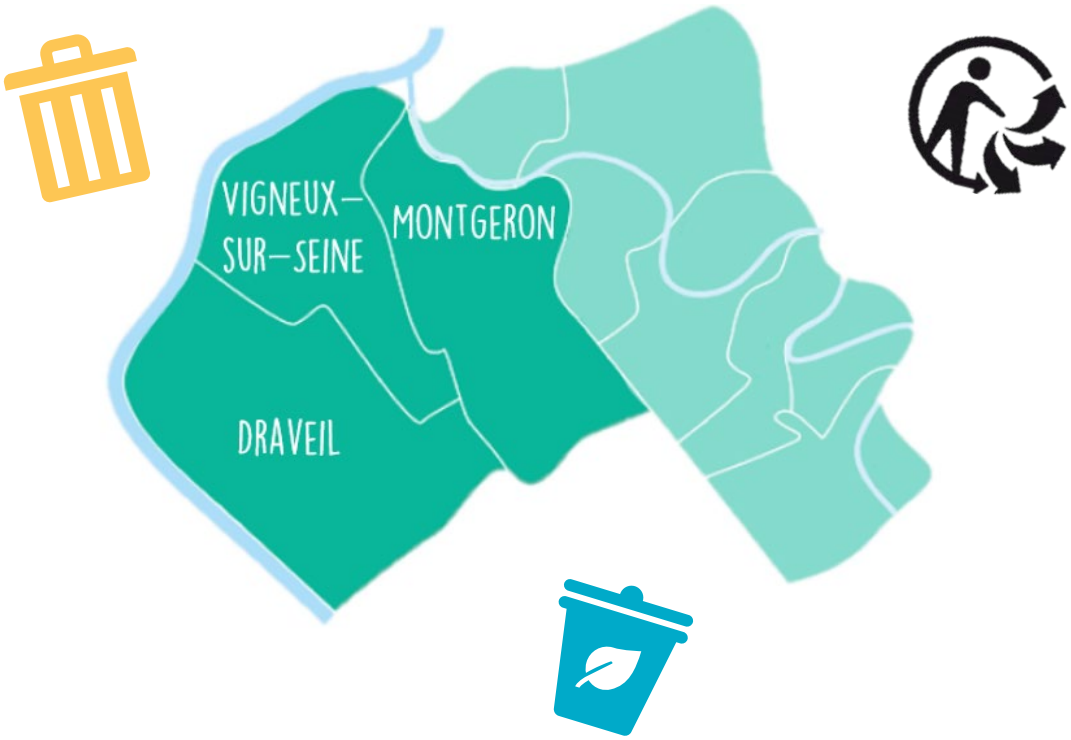

Le territoire vert et bleu

VAL D'YERRES
VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ÊTRE ACTEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le **Programme Local de Prévention des DMA** vise à réduire les déchets des habitants et des établissements du territoire. Il propose un plan d'action sur 6 ans 2025→2030 et s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire.

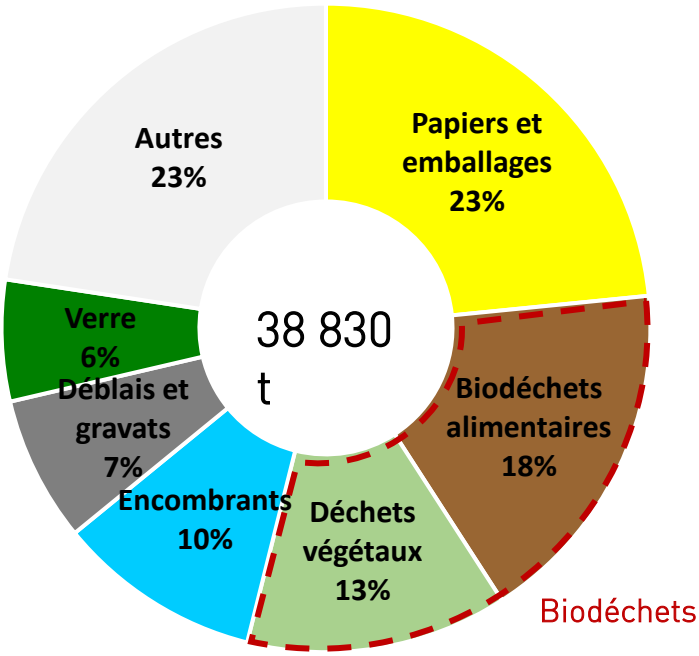

Composition des déchets collectés par le service public de gestion des déchets de la CAVYVS en 2023.

Quels déchets produisons-nous?

Les habitants, professionnels et administrations de Montgeron, Draveil et Vigneux-sur-Seine ont produit 38 830 t de déchets dit « ménagers et assimilés » en 2023. Parmi ces tonnages, les emballages et papiers ainsi que les biodéchets représentent une part significative!

Les objectifs réglementaires

-15% de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)

C'est l'objectif que fixe la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC).

Une phase de concertation

1 COMMISSION
6 GROUPES DE TRAVAIL
42 PARTICIPANTS

En 2024, des acteurs du territoire de la CAVYVS se sont associés afin de définir un plan d'action. Une commission a été constituée, afin d'assurer l'élaboration et le suivi de ce plan.

Notre ambition

-57kg par habitant d'ici 2030

Grâce à la mise en place du plan d'action, un habitant de la CAVYVS produira 404kg de déchets par an en 2030.

Le plan d'actions (2025-2030)

6 axes
Ciblant les différents types de producteurs et flux de déchets du territoire

19 actions
Permettant de couvrir un large panel de solutions

1,6 €
Par habitant par an investit dans la réduction des déchets

+ de 5 000 tonnes de déchets évitées !

VAL D'YERRES VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LES 6 AXES DU PLAN D'ACTIONS

Axe 1 Sensibilisation et communication

-15 kg/hab.

Communiquer auprès des différents usagers et les sensibiliser à la réduction des déchets est indispensable pour atteindre les objectifs fixés par le PLPDMA. Pour cela, la CAVYVS prévoit de créer de nouveaux supports de communication et d'organiser des évènements de proximité, mais aussi de mettre en valeur les ressources et acteurs existants sur le territoire. Le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt permettra de mobiliser les acteurs du territoire et soutenir de nouveaux projets !

AXE 2 Réduire les biodéchets

-21 kg/hab.

Les biodéchets représentent environ un tier de notre poubelle grise, or des bonnes pratiques du quotidien permettent de les éviter. La CAVYVS souhaite donc accompagner les habitants de son territoire en leur fournissant l'information et les outils nécessaires pour la réduction de ces déchets (création de supports pédagogiques, subvention d'ateliers pratiques, lutte contre le gaspillage alimentaire, fourniture de composteurs, accompagnement à la création de café compost, etc.).

AXE 3 RENFORCER L'ÉCO-EXEMPLARITÉ

-1kg/hab.

Les établissements publics du territoire se doivent d'être exemplaire en matière de prévention et réduction des déchets : cela concerne les administrations du territoire, les écoles ainsi que les équipements intercommunaux. Le PLPDMA cible notamment la question du gaspillage alimentaire au sein des écoles, mais prévoit aussi d'assurer une formation de l'ensemble des élus et agents de la CAVYVS à la prévention des déchets.

Axe 4 Réduire les déchets des professionnels

-11 kg/hab.

L'activité des professionnels représente environ 20% de la production de déchets de la CAVYVS (moyenne nationale). Instaurer des contraintes techniques permet de réduire les volumes produits, mais c'est surtout en accompagnant les professionnels (grâce à une communication sur leurs obligations, sur les solutions qu'ils leurs sont possibles de mettre en place, etc.) que la CAVYVS souhaite agir.

Axe 5 Augmenter la durée de vie des produits

-5 kg/hab.

Augmenter la durée de vie d'un produit permet de prolonger son usage, et ainsi retarder voir éviter que celui-ci ne devienne un déchet. Pour épauler les acteurs du territoire souhaitant s'engager dans cette démarche, le plan d'action prévoit des soutiens sous forme d'accompagnement à la création de lieux ou d'évènements de réparation (Repair Cafés, ateliers de réparation), mais aussi d'évènements de convivialité autour du réemploi (évènements artistiques, brocantes).

Axe 6 Favoriser la consommation responsable

-3 kg/hab.

La consommation responsable est une démarche intégrant des considérations environnementales, sociales et économiques dans les choix de consommation. La CAVYVS souhaite sensibiliser ses habitants à cette pratique notamment par la subvention et l'organisation d'ateliers et évènements (Upcycling, défis Familles zéro déchet, etc). La CAVYVS prévoit également de proposer un soutien financier à l'achat de matériel « responsable ».

VAL D'YERRES VAL DE SEINE

AXE 1 : SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Communiquer auprès des différents usagers et les sensibiliser à la réduction des déchets est indispensable pour atteindre les objectifs fixés par le PLPDMA. Pour cela, la CAVYVS prévoit de créer de nouveaux supports de communication et d'organiser des évènements de proximité, mais aussi de mettre en valeur les ressources et acteurs existants sur le territoire. Le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt permettra de mobiliser les acteurs du territoire et soutenir à la création de nouveaux projets !

1.1	Créer des supports de communication
1.2	Assurer une communication/sensibilisation de proximité
1.3	Mettre en valeur les acteurs et les actions existantes, diffuser la communication
1.4	Rechercher et mobiliser des partenaires

PORTEUR D'ACTION

VAL D'YERRES VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GISEMENT CIBLÉ

DMA

- 15kg/hab.

PARTENAIRES

Villes, prestataire, SIREDOM, associations, Bailleurs, Lycée Rosa Parks, Sup2Pub, SIVOM

CIBLES

Tous les usagers du service

AXE 2 : RÉDUIRE LES BIODÉCHETS

Les biodéchets représentent environ un tier de notre poubelle grise, or des bonnes pratiques du quotidien permettent de les éviter. La CAVYVS souhaite donc accompagner les habitants de son territoire en leur fournissant l'information et les outils nécessaires pour la réduction de ces déchets (création de supports pédagogiques, subvention d'ateliers pratiques, lutte contre le gaspillage alimentaire, fourniture de composteurs, accompagnement à la création de café compost, etc.).

2.1	Créer une synergie territoriale autour du sujet des biodéchets
2.2	Accompagner les usagers dans la réduction des biodéchets
2.3	Lutter contre le gaspillage alimentaire
2.4	Conforter la pratique du compostage
2.5	Initier la création de cafés compost sur le territoire
2.6	Proposer aux usagers le prêt d'outils de jardinage

PORTEUR D'ACTION

VAL D'YERRES VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GISEMENT CIBLÉ

OMR et végétaux

- 21kg/hab.

PARTENAIRES

Villes, prestataire, associations, bailleurs

CIBLES

Ménages

AXE 3 : RENFORCER L'ÉCO EXEMPLARITÉ DE L'ADMINISTRATION

Les établissements publics du territoire se doivent d'être exemplaire en matière de prévention et réduction des déchets : cela concerne les administrations du territoire, les écoles ainsi que les équipements intercommunaux. Le PLPDMA cible notamment la question du gaspillage alimentaire au sein des écoles, mais prévoit aussi d'assurer une formation de l'ensemble des élus et agents de la CAVYVS à la prévention des déchets.

3.1	Renforcer l'éco-exemplarité des administrations
3.2	Renforcer l'éco-exemplarité dans les écoles
3.3	Renforcer l'éco-exemplarité des équipements intercommunaux

PORTEUR D'ACTION

VAL D'YERRES VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GISEMENT CIBLÉ

DMA

- 1kg/hab.

PARTENAIRES

Villes, SIREDOM, La Fabrique à Neuf

CIBLES

Administrations, écoles, équipements publics

AXE 4 : RÉDUIRE LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

L'activité des professionnels représente environ 20% de la production de déchets de la CAVYVS (moyenne nationale). Instaurer des contraintes techniques permet de réduire les volumes produits, mais c'est surtout en accompagnant les professionnels (grâce à une communication sur leurs obligations, sur les solutions qu'ils leurs sont possibles de mettre en place, etc.) que la CAVYVS souhaite agir.

4.1	Informer les professionnels sur les solutions de gestion de leurs déchets existantes
4.2	Mettre en place des contraintes pour faire évoluer les habitudes
4.3	Accompagner au déploiement de solutions

PORTEUR D'ACTION

VAL D'YERRES VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GISEMENT CIBLÉ

DMA

- 11 kg/hab.

PARTENAIRES

Villes, bureau d'étude, associations de commerçants, CCI, CCM

CIBLES

Professionnels

AXE 5 : AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

Augmenter la durée de vie d'un produit permet de prolonger son usage, et ainsi retarder voire éviter que celui-ci ne devienne un déchet. Pour épauler les acteurs du territoire souhaitant s'engager dans cette démarche, le plan d'action prévoit des soutiens sous forme d'accompagnement à la création de lieux ou d'évènements de réparation (Repair Cafés, ateliers de réparation), mais aussi d'évènements de convivialité autour du réemploi (évènements artistiques, brocantes).

5.1	Soutenir la création de lieux/évènements de réparation
5.2	Soutenir la création d'évènements de convivialité autour du réemploi

PORTEUR D'ACTION

VAL D'YERRES VAL DE SEINE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GISEMENT CIBLÉ

Encombrants et déchèteries

- 5 kg/hab.

PARTENAIRES

Villes, associations, SEL, La Fabrique à Neuf

CIBLES

Ménages

AXE 6 : FAVORISER LA CONSOMMATION RESPONSABLE

La consommation responsable est une démarche intégrant des considérations environnementales, sociales et économiques dans les choix de consommation. La CAVYVS souhaite sensibiliser ses habitants à cette pratique notamment par la subvention et l'organisation d'ateliers et évènements (Upcycling, défis Familles zéro déchet, etc). La CAVYVS prévoit également de proposer un soutien financier à l'achat de matériel « responsable ».

6.1	Sensibiliser les habitants du territoire à la consommation responsable
6.2	Encourager les démarches de consommation responsable

PORTEUR D'ACTION

VAL D'YERRES VAL DE SEINE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GISEMENT CIBLÉ

DMA

- 3 kg/hab.

PARTENAIRES

Villes, associations

CIBLES

Ménages

LES ACTEURS MOBILISÉS

Les membres de la CAVYVS

Les **élus de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine**
Les **services de la CAVYVS** (déchets, transition écologique, administration générale, culture, développement économique, prospectives, communication)

VAL D'YERRES VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Vigneux sur seine

Ville de MONTGERON

VILLE DE Draveil

Les villes du territoire

Ville de **Draveil**
Ville de **Montgeron**
Ville de **Vigneux-sur-Seine**

Les acteurs engagés du territoire

Le **Conseil de Développement** du Val d'Yerres Val de Seine
La Ressourcerie La **Fabrique à Neuf**
Visière solidaire
Abeille Aide & Entraide
L'**Association des familles de Montgeron**
L'association **ASSISCB**
ZD Créations

Déchets - Énergie Siredom Environnement

SIVOM VALLÉE DE L'YERRES ET DES SÉNARTS

Les syndicats en charge de la gestion des déchets

SIREDOM
SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts

Les bailleurs sociaux et gestionnaires de collectifs privés

Elogie Siemp
Sequens / APES
1001 Vies Habitat
Immobilière 3F
Batigère

VAL D'YERRES VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION